



Mieux comprendre
la finance

Des nouvelles de la stratégie nationale d'éducation financière

La dernière réunion du Comité de la stratégie nationale d'éducation financière a eu lieu le 25 novembre 2019 sous la présidence de Bruno Le Maire en présence de nombreux ministres et du Gouverneur de la Banque de France. Explications.

Un bilan des actions en cours

La stratégie nationale est construite autour de cinq piliers qui correspondent à des cibles précises :

Le pilier 1 concerne les jeunes avec la création de modules pédagogiques destinés aux élèves du primaire et du collège, élaborés en lien avec le ministère de l'Education nationale, la Banque de France et de La finance pour tous. Des jeux et des formations ont été également proposés.

Le pilier 2 vise les intervenants sociaux. C'est la mise en place des Points Conseil Budget (PCB). A ce jour, 150 d'entre eux ont été labellisés en 2019. Une labellisation qui va se poursuivre avec pour objectif 400 PCB d'ici à fin 2020.

Le pilier 3 porte sur l'éducation budgétaire et financière tout au long de la vie. Le portail mesquestionsdargent.fr et des sites de contenus comme celui de lafinancepourtous.com participent à la diffusion d'informations pédagogiques de qualité sur les finances personnelles et les décryptages économiques.

Le pilier 4 tente de diffuser les clés de compréhension des débats économiques actuels auprès du grand public.

Le pilier 5 est axé sur les entrepreneurs. Un portail mesquestionsdentrepreneur.fr a été lancé.

Des projets pour 2020

Pour l'année à venir, il a été décidé de mettre en place les actions suivantes :

- Un passeport Educfi pour les élèves de collège dans plusieurs académies, de nouvelles ressources pédagogiques accessibles sur Educsol, des contenus d'éducation budgétaire et financière pour les 16/18 ans déscolarisés au sein des missions locales et pour d'autres jeunes dans le cadre du Service national universel.
- Une décentralisation des actions avec la création de comités opérationnels régionaux afin d'identifier les besoins de terrain et de mesurer l'impact des actions en cours. Des « rendez-vous de l'épargne » seront mis en place.
- Une labellisation des actions conduites par les partenaires de la stratégie nationale autour des critères de neutralité, d'accessibilité et de gratuité, définis par l'OCDE.